



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



16055334

Déposé / Reçu le

11 AVR. 2016

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0840.171.636

Dénomination

(en entier) : **Association of European Airlines**

(en abrégé) : **AEA**

Forme juridique : **AISBL**

Siège : **Avenue Louise 350 - 1010 Bruxelles**

Objet de l'acte : **Démission et nomination de membres du comité des présidents**

Extrait du PV de l'assemblée des présidents du 16 octobre 2015.

L'assemblée décide de prolonger le mandat de président du comité des présidents pour la période du 01 janvier 2016 jusqu'à la date de la prochaine assemblée des présidents:

- M. Temel Kotil, Yenimalhalie Yanikses sok 22/12 Barkikoy, 34 Istambul, Turquie

Extrait du PV de l'assemblée des présidents du 18 février 2016.

1. L'assemblée élit au poste de membre du comité des présidents:

- M. Yuriy Miroshnykov, 31/11 Predslavinska St. App.32 - 03150 Kiev, Ukraine

Son mandat prend cours le 18 février 2016 pour se terminer le 31 décembre 2016.

2. L'assemblée décide de prolonger le mandat du président du comité des présidents:

- M. Temel Kotil, Yenimalhalie Yanikses sok 22/12 Barkikoy, 34 Istambul, Turquie

et de lui adjoindre 2 co-présidents à partir du 18 février 2016.

3. L'assemblée élit au poste de co-présidents du comité des présidents:

- M. Bernard Gustin, Clos du Trèfle 19 - 1160 Bruxelles, Belgique

- M. Fernando Abs da Cruz Souza Pinto, S. Pedro de Penaferrim - 2710-000 Sintra, Portugal

Les mandats des co-présidents du comité des présidents prennent cours le 18 février 2016. Les mandats du président et des co-présidents du comité des présidents se termineront le 31 décembre 2016.

M. Athar Husain Khan

Délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/04/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature